DOCUMENT RESUME

ED 404 829 EC 305 364

AUTHOR	Royer, Egide
TITLE	L'Ecoles de la Deuxieme Chance: L'Adaptation de la Relation Pedagogique a des Jeunes en Difficulte Relationnelle (Second Chance Schools: Adaptation of Teaching Methods for Youth with Problems in Relating).
PUB DATE	Dec 96
NOTE	15p.; Paper presented at Conference Internationale, Les Ecoles de la Deuxieme Chance (Marseille, France, December 9-10, 1996).
PUB TYPE	Speeches/Conference Papers (150) -- Reports - Descriptive (141)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Behavior Disorders; Foreign Countries; *Interpersonal Competence; *Intervention; Parent Participation; Parent School Relationship; Parent Student Relationship; Peer Relationship; Problem Solving; *Psychoeducational Methods; Secondary Education; Special Schools; Student Adjustment; Teacher Collaboration
IDENTIFIERS	Quebec

ABSTRACT

This paper outlines school-based intervention methods for students with behavior problems that have caused them to be excluded from their neighborhood school. The methods focus on developing the social competence of these youth. Four projects found to be effective in Quebec (Canada) secondary schools are described. One program provides an alternative to school suspension by creating a special class for students who have been removed from their classes for behavior problems. In the special class, which is led by a psychoeducator and resource teachers, the students complete assignments and reflect on the situation which led to their exclusion from their regular class. Students receive counseling and are gradually re-integrated into their original class. The second program focuses on social learning and involves teaching students effective problem solving strategies for dealing with classmates. The third program involves collaboration among members of the teaching team at a 75-minute weekly meeting where difficult classroom situations are presented and concrete intervention methods are discussed. The final program deals with parental involvement in developing the student's social competence. School personnel meet with the student and his or her parents to evaluate family functioning. Parents then meet in a group to learn about how they can create an environment that reinforces their child's school progress. The paper concludes with recommendations for educators working in "second chance" schools. (Contains 18 references.) (JDD)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☐ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED 404 829

Les écoles de la deuxième chance

Conférence internationale organisée par la ville de Marseille et l'Institut de la Méditerranée

L'école de la deuxième chance : l'adaptation de la relation pédagogique à des jeunes en difficulté relationnelle

Égide Royer
Directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, Université Laval, Québec, Canada

9-10 décembre 1996

Palais du Pharo

Marseille

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
E. Royer
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

EC305364

BEST COPY AVAILABLE

Atelier A3 : L'adaptation des méthodes pédagogiques et des programmes, la reconnaissance des acquis, les enseignants

L'école de la deuxième chance : l'adaptation de la relation pédagogique à des jeunes en difficulté relationnelle

Mesdames, messieurs, je tiens d'abord à remercier la ville de Marseille et l'Institut de la Méditerranée pour leur invitation à participer à cette conférence internationale sur les écoles de la deuxième chance.

Les défis pédagogiques et sociaux posés par les jeunes de 16 à 25 ans sans diplômes et hors du système scolaire sont exigeants et nécessitent, de la part de la communauté locale et des enseignants, créativité et intensité dans l'action. À un problème complexe, nous le savons tous, il y a rarement une solution simple. Cela est particulièrement évident lorsque le retour à l'école n'est pas simplement une seconde chance d'apprendre et d'acquérir des habiletés professionnelles, mais lorsqu'il représente également, pour beaucoup de ces jeunes, ceux qui éprouvent des difficultés d'adaptation et de comportement, une chance de se « resocialiser ». Je parle ici des jeunes qui ont quitté l'école non seulement pour des problèmes de motivation ou d'apprentissage, mais également à cause de difficultés dans leurs relations avec leurs compagnons et leurs enseignants.

Au moment où, au Québec, une commission d'étude vient de déposer son rapport sur les réformes qu'il convient d'apporter à un système éducatif caractérisé par un taux très élevé d'échec scolaire, la lecture du livre blanc de la commission européenne, « Enseigner et apprendre : vers la société cognitive », s'est révélée pour moi fort pertinente. La proposition qui y est faite de donner une deuxième chance aux jeunes par l'école m'apparaît comme une des actions les plus importantes et les plus prometteuses d'avenir.

À titre de directeur d'un centre international de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire et en tant que chercheur-terrain préoccupé par l'élaboration d'interventions portant sur les problèmes de violence chez les jeunes, les troubles du comportement à l'école et l'abandon scolaire, vous me permettrez, à l'occasion de ce bref exposé, de rappeler certains passages du livre blanc qui

font référence plus particulièrement à la resocialisation de ces jeunes par l'école et à la relation pédagogique.

* Lorsque les auteurs du livre blanc abordent le développement de l'aptitude à l'emploi et à l'activité, ils précisent que, « dans le monde moderne, la connaissance au sens large peut être définie comme une accumulation de savoirs fondamentaux, de savoirs techniques et **d'aptitudes sociales**. C'est une combinaison équilibrée de ces savoirs, acquis dans le système d'enseignement formel, dans la famille, dans l'entreprise, par divers réseaux d'information, qui donne la croissance générale et transférable la plus propice à l'emploi » (page 31).

* Présentant les grandes voies d'évolution qui se dessinent, les auteurs du livre blanc traitent précisément, et je cite,« l'attention portée aux publics en difficulté. Il est de plus en plus manifeste que, pour des populations qui n'ont pas d'autres moyens d'intégration, l'effort éducatif doit être particulièrement intense, pour transmettre à la fois **des connaissances de base et des valeurs fondamentales** » (page 49).

* Enfin, toujours dans le livre blanc, on indique clairement que « développer chez les jeunes concernés la motivation, les capacités d'apprendre à apprendre, les connaissances de base et **les aptitudes sociales** constitue un des quatre objectifs poursuivis par l'école de la deuxième chance » (objectif 3, page 69).

Dans cette perpective, je considère que la dimension cognitive ne porte pas uniquement sur des habiletés ou des savoirs scolaires, elle couvre également les capacités du jeune pour ce qui est de ses relations et de son insertion sociale.

J'aimerais donc, dans les prochaines minutes, aborder la question des écoles de la deuxième chance sous l'angle de la relation pédagogique, d'une intervention éducative qui tient compte d'un programme souvent oublié de l'école, celui de l'intégration sociale, et qui rend justice à celui-ci. Plus précisément, je tenterai d'illustrer comment **l'école de la deuxième chance peut être un des lieux privilégiés d'apprentissage et d'acquisition de la compétence sociale**.

L'augmentation de la fréquence et de la gravité des problèmes de comportement et de violence à l'école

Les données de la recherche, qui nous proviennent, notamment, d'Europe et d'Amérique, indiquent clairement que les problèmes de violence et d'adaptation, chez les adolescents et les jeunes adultes, ont connu une augmentation importante depuis une vingtaine d'années. Les relations que j'entretiens avec des collègues belges, américains, anglais et même australiens, tous préoccupés par l'intervention en milieu scolaire auprès de ces jeunes, confirment cette évaluation.

Il s'agit d'un problème social très sensible. En effet, plusieurs jeunes en difficulté d'adaptation ne terminent pas leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Ils abandonnent l'école, se retrouvent souvent en situation irrégulière avec les services policiers et occasionnent des coûts sociaux très importants (chômage, aide sociale, mesures judiciaires, services de réadaptation, etc.). Pour les agents d'éducation travaillant dans les écoles de la deuxième chance, ces jeunes constituent un défi particulier. En effet, **il n'est pas facile de leur donner une véritable deuxième chance.**

Une des raisons les plus évidentes expliquant cette situation, c'est que ces jeunes n'ont pas nécessairement choisi de quitter l'école dans un premier temps : ils en ont été exclus directement ou indirectement. Souvent en raison de leur conduite, de leur absentéisme, des retards scolaires qu'ils ont accumulés mais surtout du niveau de perturbation que certains d'entre eux causent en classe.

Ces jeunes viennent le plus souvent de zones sensibles, de quartiers ciblés tout particulièrement par les écoles de la deuxième chance, souvent caractérisés par la pauvreté, l'effritement des familles et de nombreux autres problèmes sociaux. De plus, ces jeunes n'ont souvent pas reçu l'encadrement affectif et éducatif suffisant pour acquérir les habiletés nécessaires à leur insertion sociale.

Pour avoir donné, à de nombreuses reprises, des sessions de perfectionnement aux enseignants et aux enseignantes, que ce soit aux États-Unis, au Québec ou

en Belgique, j'ai constaté que les agents d'éducation n'ont reçu que très peu de formation pour faire efficacement oeuvre d'éducation auprès des jeunes qui présentent des problèmes d'adaptation. Une école de la deuxième chance doit donc se préoccuper de l'acquisition des habiletés relationnelles par les enseignants si elle désire que cette deuxième chance réussisse vraiment. Elle doit de plus fournir un milieu éducatif axé, entre autres choses, sur l'acquisition des habiletés et de la compétence sociales par ces jeunes. Je donnerai, dans les prochaines minutes, des exemples de modes d'intervention éprouvées en milieu scolaire qui, tout en prévenant une seconde exclusion, visent cet objectif.

Faire oeuvre d'éducation avec des adolescents et des jeunes adultes en difficulté de comportement en favorisant leur intégration sociale : connaissances issues de la recherche et de nos travaux sur le terrain.

Nous pratiquons, depuis quelques années, un modèle de recherche-action qui nous amène à intervenir directement dans les écoles secondaires auprès des jeunes de 14 à 18 ans qui présentent des comportements difficiles. J'aimerais vous décrire brièvement ces travaux et la pertinence qu'ils peuvent avoir pour les écoles de la deuxième chance.

D'entrée de jeu, laissez-moi vous signifier que notre modèle de référence est résolument un modèle d'apprentissage, niché dans une relation pédagogique de qualité entre le maître et le jeune. Nous ne considérons pas d'ailleurs l'école comme une clinique psychologique ni un centre de thérapie. L'école est un endroit où un jeune peut créer et entretenir des relations significatives avec des adultes préoccupés par son bien-être. L'école est également, devons-nous le rappeler, une maison d'éducation et un lieu d'apprentissage de la vie sociale. Pour les jeunes qui s'y présentent avec des lacunes importantes sur le plan de la socialisation, elle constitue, tout au moins pour certains, la deuxième et éventuellement l'ultime chance d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir s'intégrer à leur communauté et vivre une vie riche sur les plans professionnel et relationnel.

C'est dans cette perpective que j'aimerais maintenant vous présenter brièvement quatre des projets que nous avons réalisés ou qui sont actuellement en chantier dans des écoles secondaires québécoises, en mettant l'accent sur leur apport éventuel au projet européen des écoles de la deuxième chance. Il s'agit du Programme alternatif à la suspension scolaire, du projet Compétence sociale, de celui de l'équipe d'entraide entre enseignants et du projet Compétence sociale et parentale.

Le Programme alternatif à la suspension scolaire

Comme je le soulignais tout à l'heure, certains jeunes n'ont pas quitté l'école de leur plein gré; ils en ont été exclus. Chez ces jeunes, les retards scolaires sont fréquemment associés à des problèmes d'adaptation et de comportement. Les études que nous avons consultées et nos propres travaux indiquent qu'il y a fort à parier que ces problèmes ne disparaîtront pas par enchantement dans une école de la deuxième chance. S'ils se manifestent de nouveau et si l'école n'est pas mieux préparée et outillée pour faire oeuvre d'éducation auprès de ces jeunes, ce sera une dernière chance qui sera probablement manquée.

Une première avenue consiste - et nous croyons qu'il s'agit d'une mesure de première ligne - à ne recourir à l'exclusion ou au renvoi qu'en dernier recours. Cette prise de position est valide pour toutes les maisons d'éducation, en particulier les écoles de la deuxième chance.

Nous avons élaboré au Québec, dans une école secondaire de 1 000 élèves située dans un milieu plutôt défavorisé, un programme pour prévenir le recours au renvoi ou à la suspension des jeunes qui présentent des comportements difficiles à l'école. Le Programme alternatif à la suspension scolaire part du principe que, pour faire oeuvre d'éducation auprès d'un jeune, il faut pouvoir compter sur sa présence à l'école, même s'il est reconnu que sa conduite perturbe la classe, ses apprentissages ou ceux des autres élèves. Ce programme s'appuie sur la conviction, soutenue d'ailleurs par de nombreuses études, que la punition, comme unique intervention pour socialiser un jeune, échoue lamentablement, tout particulièrement avec des adolescents et des jeunes adultes issus de milieux défavorisés ou perturbés. Pour aider ces élèves,

il est clair que l'école doit être proactive, entre autres sur les questions disciplinaires.

Le Programme alternatif à la suspension scolaire, que nous avons expérimenté pendant trois ans, était axé sur le soutien à l'élève et à l'enseignant.

En ce qui a trait au soutien à l'élève, un des éléments essentiels du programme a été l'utilisation du retrait à l'école au lieu du retour à la maison ou du renvoi. Une salle de classe a été aménagée pour accueillir les jeunes qui avaient été suspendus de leur cours ou dont les comportements étaient jugés inadmissibles. Ce local était géré par une psychoéducatrice, assistée de quelques enseignants ayant choisi comme complément de leur tâche de participer au projet quelques heures par semaine. Le jeune y accomplissait le travail scolaire demandé par ses enseignants, encadré pour cela par les enseignants-ressource et, sur le plan des comportements, par la psychoéducatrice. Les enseignants l'incitaient à réfléchir sur la situation qui l'avait conduit à être exclu de son cours, sur les comportements jugés inacceptables par les autres enseignants de l'école et lui offraient des services de conseillance. Lorsque l'élève démontrait une volonté réelle de revenir en classe pour participer aux activités, il reprenait graduellement ses cours. Un suivi était alors assuré à l'aide d'une fiche remplie à chaque heure par l'enseignant, qui permettait à la psychoéducatrice de superviser la réintégration. Une part importante de l'intervention touchait la relation du jeune avec ses enseignants, qui reçurent une formation portant sur la prévention des problèmes de comportement et de l'escalade verbale.

Notre évaluation de ce programme est globalement positive. Nous avons observé une diminution très importante du nombre d'élèves exclus de l'école pour des raisons disciplinaires et un haut taux de satisfaction des parents et des enseignants. Néanmoins, les jeunes ont perçu le service comme punitif, et nous avons observé une surutilisation du retrait de la classe par certains enseignants. Nous avons constaté que les enseignants conservaient une attitude punitive avec ces jeunes et semblaient rapidement à court de moyens d'intervenir adéquatement en classe lorsque des comportements inacceptables apparaissaient. De plus, il ressortit clairement que l'intervention auprès des parents et l'acquisition de nouvelles habiletés par les jeunes devaient être davantage pris en considération.

Le projet Compétence sociale

Punir n'est pas faire oeuvre d'éducation, je l'ai déjà souligné. Si une école de la deuxième chance est vraiment une maison d'éducation qui vise, entre autres, au développement social des jeunes, elle doit leur donner l'occasion d'acquérir des habiletés et des connaissances susceptibles de les aider dans leur insertion professionnelle et sociale. Un des courants d'intervention importants en Amérique du Nord est celui de l'apprentissage des habiletés sociales. Inspiré du modèle de l'apprentissage social (social learning), le programme Compétence sociale, que nous avons expérimenté pendant deux ans dans une école secondaire, a été offert à des jeunes de 15 et 16 ans la première année et de 13 et 14 ans la seconde. Il consistait en un entraînement systématique, en petits groupes, portant sur l'apprentissage et l'utilisation d'un certain nombre d'habiletés reconnues comme pertinentes pour favoriser l'acquisition de la compétence sociale par individu. Ainsi, un jeune qui utilisait l'agression verbale comme unique moyen pour résoudre des conflits pouvait se voir enseigner d'autres stratégies de résolution de problèmes plus efficaces et moins susceptibles de l'amener à être rejeté par ses compagnons, ou un éventuel employeur. Plusieurs programmes visant à favoriser l'acquisition de la compétence sociale sont actuellement offerts. Il en est ainsi de certains instruments d'évaluation qui ont permis de déterminer, pour chacun des jeunes participant à notre étude, les habiletés sociales qu'il importait de leur faire acquérir. Durant près de trois mois, ces élèves ont participé, deux heures par semaines, à un entraînement systématique portant sur certaines habiletés scolaires et sociales, déterminées par une évaluation individuelle effectuée par leurs enseignants, leurs parents et eux-mêmes. Nos résultats indiquent que ce type d'intervention est nécessaire et approprié dans un contexte où l'on désire donner une seconde chance à tous les élèves, plus particulièrement à ceux dont les habiletés ou la compétence sociale les a amenés à être exclus ou rejetés de l'école.

En effet, dans une société cognitive, comme celle à laquelle le livre blanc fait référence, il faut faire de l'élève son propre agent d'apprentissage mais également d'insertion sociale. Cela fait partie, je crois, du mandat social d'une maison d'éducation. Il s'agit également d'une deuxième chance fondamentale

pour prévenir l'exclusion sociale, dans une perspective de résolution des problèmes sociaux. Nous l'affirmons, dans une perspective cognitive, la compétence sociale peut s'enseigner. Nos résultats et ceux de plusieurs autres chercheurs soutiennent cette conviction. Les enseignants participant au programme Compétence sociale ont indiqué que les compétences, scolaires par exemple, des jeunes s'étaient améliorées. Les élèves avaient la même perception quant à l'amélioration de leurs habiletés sociales et scolaires.

L'équipe d'entraide entre enseignants

Dans une école de la deuxième chance, l'enseignant ne peut être seul pour composer avec les problèmes d'adaptation de jeunes adultes de 20 à 25 ans ou d'adolescents de 15 ans. La collaboration entre les membres d'une même équipe d'enseignants est nécessaire. Nous avons déjà souligné que les enseignants n'ont reçu que très peu de formation pour intervenir efficacement en ce qui concerne les problèmes de comportement et la compétence sociale des jeunes en difficulté. Il s'agit pourtant d'habiletés qui deviennent indispensables pour les maîtres qui, dans le contexte d'une école de la deuxième chance, veulent agir pour favoriser l'insertion sociale de leurs élèves.

La preuve est maintenant faite que les sessions traditionnelles de formation, axées sur une transmission formelle d'information aux enseignants, ne sont que très peu efficaces pour favoriser le changement des pratiques. Outre le fait que les enseignants doivent être accompagnés, il faut absolument leur donner l'occasion d'échanger des vues sur les difficultés qu'ils éprouvent avec certains jeunes et de demander l'avis de leurs collègues en discutant de la situation. Nous avons expérimenté ce modèle avec un groupe de 13 enseignants du secondaire travaillant auprès de jeunes de 13, 14 et 15 ans manifestant des problèmes d'adaptation. Au cours d'une période de 75 minutes par cycle de 7 jours, les enseignants pouvaient présenter une situation vécue avec certains de leurs élèves, demander conseil à leurs collègues et élaborer un mode d'intervention à appliquer. À la rencontre suivante, un retour était effectué. Ces rencontres se déroulaient de manière très structurée, avec des échanges brefs, utilisant un langage concret, orienté vers l'action. Les résultats sont prometteurs. Les enseignants étaient très favorables à la poursuite du projet et

reconnaissaient une amélioration de l'efficacité de leurs interventions auprès des jeunes manifestant des comportements difficiles en classe. L'apport le plus important se situait sur le plan des attentes communiquées aux élèves et du renforcement des comportements correspondant à ces attentes.

Le projet Compétence sociale et parentale

J'ai acquis la conviction que toute intervention efficace doit tenir compte du milieu de vie de l'adolescent et, en tout premier lieu, de sa famille. Les écoles de la deuxième chance s'adressent, entre autres, à des jeunes de 15 et 16 ans. Leur famille constitue encore souvent pour eux un environnement très important, quoi qu'ils puissent en dire. Il faut, dans une perspective préventive mais également dans le contexte des écoles de la deuxième chance, tenter d'améliorer sur les habiletés parentales et non seulement celles du jeune ou des enseignants. Le milieu familial du jeune est une variable très importante pour assurer l'acquisition et le maintien des habiletés qui sous-tendent une intégration sociale efficace. Les données de la recherche sont claires sur cette question. L'intervention en ce qui concerne les compétences parentales joue un rôle important dans le succès des stratégies proposées par une école à un jeune en difficulté d'adaptation.

Nous avons expérimenté et continuons d'expérimenter un modèle d'intervention où, en plus d'offrir l'apprentissage des habiletés sociales pour le jeune, nous travaillons directement auprès des familles pour renforcer et structurer leurs interventions auprès de leur adolescent de 15 et 16 ans. Ce programme consiste, dans un premier temps, à rencontrer le jeune et ses parents pour évaluer sommairement le fonctionnement familial. Le tout est suivi de rencontre de groupe entre parents pour créer un milieu propice à l'acquisition de pratiques susceptibles, entre autres choses, de renforcer les progrès réalisés de leur enfant à l'école. Ce type d'intervention auprès des familles nous apparaît maintenant indispensable. Son efficacité ressort très clairement des résultats du projet pilote réalisé, l'an dernier, auprès de quatre adolescents de 15 et 16 ans et de leur famille. Nous l'appliquons cette année avec une vingtaine de jeunes et leurs parents, utilisant une adaptation des modèles de Robin et Patterson pour l'intervention auprès des familles.

Égide Royer Directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

Voici donc quatre exemples de modes d'intervention, utilisées en milieu scolaire, qui nous semblent de nature à influer positivement sur l'adaptation sociale et scolaire de jeunes en difficulté.

Quelques recommandations aux artisans des écoles de la deuxième chance

À la lumière des connaissances actuelles et de nos propres travaux de recherche-action, il me semble pertinent de formuler aux agents d'éducation, notamment à ceux travaillant dans les écoles de la deuxième chance, les recommandations suivantes :

Recommandation 1 - Il faut consolider, dans les écoles de la deuxième chance, les mesures pour prévenir un second échec scolaire associé aux problèmes d'adaptation et de comportement.

Les écoles de la deuxième chance doivent, sur cette question, être proactives. Outre la qualité de l'encadrement qui doit être fourni par tous les agents d'éducation de l'école, il faut reconnaître que la formation des enseignants est primordiale, notamment en ce qui concerne les problèmes relationnels avec leurs élèves. Il en est ainsi du soutien aux parents, qui doit venir autant des écoles que de la communauté si vous voulez vraiment être efficaces dans votre oeuvre d'éducation et éviter que les frères et soeurs des élèves de ces écoles de la deuxième chance échouent,eux aussi, à leur première chance.

Recommandation 2 - L'enseignement est essentiel pour favoriser la réussite dans les écoles de la deuxième chance, mais, pour les élèves en difficulté d'adaptation, il n'est pas suffisant. Les écoles de la deuxième chance doivent pouvoir compter sur d'autres agents d'éducation préoccupés également par l'acquisition de la compétence sociale et la résolution de problèmes interpersonnels.

Les écoles de la deuxième chance ne peuvent être axées uniquement sur l'enseignement. Ces écoles doivent pouvoir compter sur des ressources variées, capables de fournir un accompagnement de qualité au jeune, autant sur le plan

personnel que professionnel. Ces jeunes ne vivent pas simplement des problèmes scolaires. Bon nombre de difficultés éprouvées dans leur vie d'adolescent ou de jeune adulte nécessitent de pouvoir compter sur des services de consultation personnelle adéquats, qui visent l'apprentissage d'habiletés cognitives d'autoévaluation et d'autocontrôle.

Recommandation 3 - Tout ne peut se faire à l'école : vous devez avoir une perspective communautaire de l'éducation et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation.

Les problèmes d'adaptation ne se manifestent pas seulement à l'école, et l'intervention éducative doit s'inscrire dans une perspective communautaire. Les divers organismes et l'école doivent se concerter pour fournir aux jeunes de véritables chances de réussite. Lorsque les services de formation professionnelle, les écoles, les entreprises, les services sociaux et, dans certains cas, les agences d'aide à la jeunesse interviennent auprès d'un même jeune sans aucune concertation, nous constatons souvent un manque d'efficacité et un gaspillage de ressources précieuses.

La compétence sociale des jeunes doit devenir un objet d'enseignement et d'apprentissage pour tous les agents d'éducation. Il s'agit à mon avis d'un des défis importants des écoles de la deuxième chance. Si nous le relevons, nous pourrons permettre à un plus grand nombre de jeunes de profiter pleinement de l'occasion qui leur est offerte de réussir et d'éviter la fracture sociale.

Bibliographie sommaire des travaux de l'auteur sur les problèmes d'adaptation à l'école et l'échec scolaire

ROYER, É., & MOISAN, S. (1996). Comment évaluer vos services aux élèves qui ont des difficultés de comportement. Éducation Canada, 36, 15-21.

ROYER, É., BITAUDEAU, I., & POLIQUIN-VERVILLE, H. (1996). L'exclusion scolaire au secondaire : évaluation d'un programme alternatif à la suspension scolaire. Revue canadienne de psycho-éducation, 25, 25-40.

DESBIENS, N., ROYER, É., & MUNN, J. (1995). Ce que dit la recherche nord-américaine sur l'efficacité des services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage. Psychologie et Éducation, 20, 71-82.

DESLANDES, R., & ROYER, É. (1995). Style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire. Service social, 43, 63-80.

ROYER, É. (1995). Les services éducatifs offerts aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage : pour une gestion de la prévention. Mémoire soumis à la Commission des états généraux sur l'éducation. Québec : juin.

ROYER, É. (1995). Behavior disorders, suspension and social skills : Punishment is not education. Therapeutic Care and Education, 4, 32-36.

ROYER, É. et al. (1995). Les élèves en difficulté de comportement : un défi d'équipe. Mémoire soumis à la Commission des états généraux sur l'éducation par le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Québec : août.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C., & VINCENT, S. (1995). Pour réussir l'école : L'abc de la réussite scolaire. Montréal : Éditions Saint-Martin.

ROYER, É., SAINT-LAURENT, L., BITAUDEAU, I., & MOISAN, S. (1995). Réussite scolaire et collaboration entre l'école et la famille. Éduquer et former : théories et pratiques, 1, 23-34.

ROYER, É., & SAINT-LAURENT, L. (1994). La prévention de l'exclusion scolaire des élèves en difficulté de comportement à l'école secondaire. In 23rd International Congress of Applied Psychology Abstracts (p. 160). Madrid, Espagne.

AUDET, D., & ROYER, É. (1993). Un guide d'intervention au secondaire. École et comportement. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation.

ROYER, É., BITAUDEAU, I., & SAINT-LAURENT, L. (1993). Être suspendu de l'école à 14 ans : pratique et prévention de l'exclusion scolaire. Revue canadienne de psycho-éducation, 22 (1), 57-69.

ROYER, É., BITAUDEAU, I., & VERVILLE, H. (1993). L'implantation d'un programme alternatif à la suspension scolaire au secondaire (PASS). Apprentissage et Socialisation, 16, 275-282.

ROYER, É., BITAUDEAU, I., VERVILLE, H., LARSEN, L., & DUMAS, R. (1993). Le programme alternatif à la suspension scolaire (PASS) : Guide d'implantation. Québec : Université Laval et Commission scolaire des Chutes-Montmorency.

POLIQUIN-VERVILLE, H., & ROYER, É. (1992). École et comportement : les troubles du comportement, état des connaissances et perspectives d'intervention. Québec, ministère de l'Éducation, 67 pages.

ROYER, É., MOISAN, S., SAINT-LAURENT, L., BOISCLAIR, A., & GIASSON, J. (1992). Que sait-on de l'abandon scolaire et de sa prévention? Psychologie Québec, 9, 8-9.

TREMBLAY, R., & ROYER, É. (1992). L'identification et l'évaluation des besoins des élèves en trouble du comportement. École et comportement. Québec, ministère de l'Éducation.

TREMBLAY, R., & ROYER, É. (1992). Pour une perspective éducationnelle dans l'évaluation des élèves en trouble du comportement. Sciences et comportement, 22, 253-262.

Égide Royer Directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION

EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

REPRODUCTION RELEASE

EC305364

I. DOCUMENT IDENTIFICATION

Title: LES ÉCOLES de la deuxième chance : l'adaptation de la relation pédagogique à des jeunes en difficulté relationnelle.

Author(s): Egide Royer

Date: december 1996

II. REPRODUCTION RELEASE

In order to disseminate as widely as possible timely and significant materials of interest to the educational community, documents announced in the monthly abstract journal of the ERIC system, *Resources in Education* (RIE), are usually made available to users in microfiche and paper copy (or microfiche only) and sold through the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). Credit is given to the source of each document. If reproduction release is granted, one of the following notices is affixed to the document.

Detach and complete this form and submit with your document. This form may be copied as needed.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY	"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL IN **MICROFICHE** ONLY HAS BEEN GRANTED BY
(PERSONAL NAME OR ORGANIZATION NAME Egide Royer	(PERSONAL NAME OR ORGANIZATION NAME
TO BE FILLED IN BY APPROPRIATE CLEARINGHOUSE)	TO BE FILLED IN BY APPROPRIATE CLEARINGHOUSE)
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."	TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

If permission is granted to reproduce the identified document, please CHECK ONE of the options below and sign the release on the other side.

☑ Microfiche (4"x 6" film) **and** paper copy (8½"x 11") reproduction (level 1)

OR

☐ Microfiche (4"x 6" film) reproduction **only** (level 2)

Documents will be processed as indicated provided quality permits. If permission to reproduce is granted, but neither box is checked, documents will be processed in both microfiche and paper copy.

Signature Required

"I hereby grant to the Educational Resources Information Center (ERIC) nonexclusive permission to reproduce this document as indicated on the other side. Reproduction from the ERIC microfiche by persons other than ERIC employees and its system contractors requires permission from the copyright holder. Exception is made for non-profit reproduction of microfiche by libraries and other service agencies to satisfy information needs of educators in response to discrete inquiries."

Signature: Egide Royer

Printed Name: Egide Royer

Organization: UNIVERSITÉ LAVAL

Egide Royer, Ph.D., directeur
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)

Position:

Address:

Tel. No.:

Bureau 1250
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec, Canada
G1K 7P4

Téléphone: (418) 656-7056
Télécopieur: (418) 656-7770
Courrier électronique: Egide.Royer@ppg.ulaval.ca

III. DOCUMENT AVAILABILITY INFORMATION

(Non-ERIC Source)

If permission to reproduce is not granted to ERIC, or, if you wish ERIC to cite the availability of the document from another source, please provide the following information regarding the availability of the document. (ERIC will not announce a document unless it is publicly available, and a dependable source can be specified. Contributors should also be aware that ERIC selection criteria are significantly more stringent for documents which cannot be made available through EDRS).

Publisher/Distributor:

Address:

Price Per Copy:

Quantity Price:

IV. REFERRAL TO COPYRIGHT/REPRODUCTION RIGHTS HOLDER

If the right to grant reproduction release is held by someone other than the addressee, please provide the appropriate name and address: